



LESNEVEN
Cœur du Léon / Kalon bro Leon

PROJET D'ÉTABLISSEMENT MAISON DE L'ENFANCE « La Crèche des Légendes »

5 rue Jeanne d'Arc – 29260 LESNEVEN

creche@lesneven.bzh

Validé par le conseil Municipal du 03 juillet 2025

Table des matières

PREAMBULE.....	3
I.PROJET D'ACCUEIL.....	3
1.1 Etablissement	3
a. Présentation générale	3
b. Historique	3
c. Les prestations d'accueil proposées	4
d. Le personnel	5
e. La continuité de la fonction de direction.....	8
f. Le temps institutionnel.....	8
g. La place des familles	9
1.2 Fonctionnement	9
II.LE PROJET ÉDUCATIF	10
2.1 L'accueil de l'enfant et de sa famille	12
a.La première rencontre.....	12
b.Le premier accueil : l'adaptation ou familiarisation.....	12
c.La séparation au quotidien	13
2.2 Les soins.....	15
a. Les soins corporels.....	15
2.3 Les propositions d'éveil	18
a.L'aménagement de l'espace	19
b.Des jeux et des activités variés et adaptés.....	20
c.Les sorties	21
III.PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	22
CONCLUSION	23

PREAMBULE

LESNEVEN, ville centre de notre territoire communautaire est une commune dynamique qui a à cœur l'environnement, le bien-être de ses habitants tout en valorisant ses services de proximité et ses établissements.

I. PROJET D'ACCUEIL

1.1 Etablissement

a. Présentation générale

CRECHE DES LEGENDES
5 rue Jeanne d'Arc
29260 LESNEVEN
02 98 83 16 78

Le gestionnaire de la crèche est la mairie de Lesneven sous l'autorité du maire.

L'établissement accueille 30 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans en accueil collectif régulier, irrégulier, occasionnel et d'urgence, répartis en 2 sections (une en rez-de-chaussée « Les Lutins » et l'autre à l'étage « Les Elfes »). Les enfants sont accueillis en âges mélangés.

La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Ce service est fermé :

- Week-ends et jours fériés
- 3 semaines en août
- 1 semaine en décembre
- Pont de l'ascension

L'établissement peut fermer par nécessité de service ou événement exceptionnel (conditions météorologiques...). Il peut aussi fermer pour des journées pédagogiques. Le calendrier des fermetures est donné chaque année (par mail) et affiché

b. Historique

De 1990 à 2016, deux associations à gestion parentale se partageaient les locaux :

- La crèche « Les Pitchouns » au RDC avec un agrément de 20 places
- La halte-garderie « Bugelig » à l'étage avec un agrément de 16 places.

En 2016, les 2 associations ont fusionné en une seule structure avec un agrément de 30 places (20 enfants au RDC et 10 à l'étage).

Le multi-accueil a été mis en Délégation de Service Public (DSP) sous l'enseigne de la maison bleue et a pris le nom de « Pitchoulig » au 1^{er} septembre 2016.

La ville de LESNEVEN a souhaité, en municipalisant la Maison de l'Enfance en janvier 2021, offrir un lieu d'accueil adapté aux jeunes enfants et permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale

En 2023, La structure a modifié ses horaires d'ouverture pour être au plus près des besoins des parents, la structure est désormais ouverte de 7h30 à 18h30.

Ce jeune public est accueilli par des professionnels qualifiés qui œuvrent pour l'épanouissement de l'enfant dans la bienveillance et le respect de l'autonomie. Ce petit être en devenir se construit dans le respect du projet de vie des parents en corrélation avec le projet d'établissement.

c. Les prestations d'accueil proposées

➤ L'accueil régulier :

Lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents, il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et la famille sur la base d'un nombre d'heures mensuelles anticipé à l'avance.

Ces accueils se définissent par des besoins de garde connus à l'avance et dont les parents Lesneviens et les parents des communes partenaires (Folgoët, Kernouës, St Frégant, Kerlouan) sont en situation d'activité professionnelle, en recherche d'emploi ou bien poursuivent leurs études.

➤ L'accueil irrégulier :

Les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (planning, horaires atypiques, intérim...).

➤ L'accueil occasionnel :

Ce mode d'accueil est proposé aux familles Lesneviennes et des communes partenaires. Il est destiné à tous les parents quelle que soit leur situation (activité professionnelle, recherche d'emploi, congé parental...).

➤ L'accueil d'urgence ou exceptionnel :

Il peut aller de quelques jours à un mois. Il est renouvelable une fois dans la limite de deux mois maximums.

La demande se fait auprès de la direction du multi accueil qui, en fonction de la situation (urgence sociale, médicale ou problème de mode de garde...), étudie la faisabilité de l'accueil. Celui-ci peut se faire sans période d'adaptation suivant la situation.

L'accueil de l'enfant en place d'urgence n'ouvre pas droit à un accueil régulier par la suite sans passage préalable du dossier en commission d'admission.

Si l'accueil n'est pas possible, la direction peut orienter la famille vers le RPE (Relais Petite Enfance) afin de répondre au mieux à la demande de la famille au vu de la situation d'urgence.

➤ L'accueil des enfants en situation d'handicap ou atteints de maladies chroniques :

Un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) le cas échéant pour les enfants est mis en place pour les enfants présentant une maladie chronique, une allergie, un handicap ou nécessitant un régime alimentaire particulier...

Ce PAI est mis en place en lien avec le médecin traitant de l'enfant et le médecin référent de la structure. Il est revu tous les ans.

La crèche est habilitée à accueillir des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladies chroniques. Un accueil adapté est proposé afin de leur permettre une intégration sociale dès le plus jeune âge.

L'enfant en situation de handicap est considéré de la même manière que tout autre enfant dans la prise en compte de sa singularité. Selon le handicap, il est important de déterminer les besoins particuliers (matériel spécialisé, plages horaires, durée...).

Un Protocole d'Action Individualisé est mis en place pour les enfants nécessitant des soins particuliers (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies). Ce document écrit récapitule les soins nécessaires, il est réalisé avec le médecin traitant et validé par le médecin de la crèche, la directrice, l'infirmière de la crèche et les parents.

L'équipe est formée sur les différents protocoles à suivre selon les PAI, notamment lors de réunions avec le médecin de la crèche.

La souplesse de notre organisation permet aux enfants de se rendre à des rendez-vous extérieurs (CAMPS, CMP, Orthophoniste, Psychomotricien) ou permet à un professionnel, avec l'accord des parents d'intervenir dans les locaux.

Les parents sont les principaux éducateurs connaissant les potentialités et les différences particulières résultants du handicap de leur enfant. Ils sont des partenaires incontournables dans la prise en compte des besoins spécifiques de ce dernier.

La crèche a mis en place un réseau de personnes ressources (médecin, PMI, RPE, Pôle Ressources Handicap 29, psychologues intervenants sur la crèche).

L'équipe peut être amenée à participer à des réunions avec les différents partenaires qui interviennent auprès de l'enfant, l'intérêt étant de faire du lien entre tous ceux qui agissent auprès de lui.

➤ Accueil des familles en insertion sociale et professionnelle :

La crèche contribue à réduire les inégalités, en prenant en charge les familles les plus démunies qu'elles soient en activités ou pas.

L'équipe s'adapte sans cesse afin de répondre à la diversité des enfants quelles que soient leurs particularités individuelles, sociales ou culturelles.

Ainsi, pour l'accueil des familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie, de leur travail, la Caisse d'Allocations Familiales est un partenaire important de notre établissement, ainsi que les associations du secteur de Lesneven (association Solidarité Côte des Légendes), la Protection Maternelle et Infantile (CD29), ou encore le CCAS.

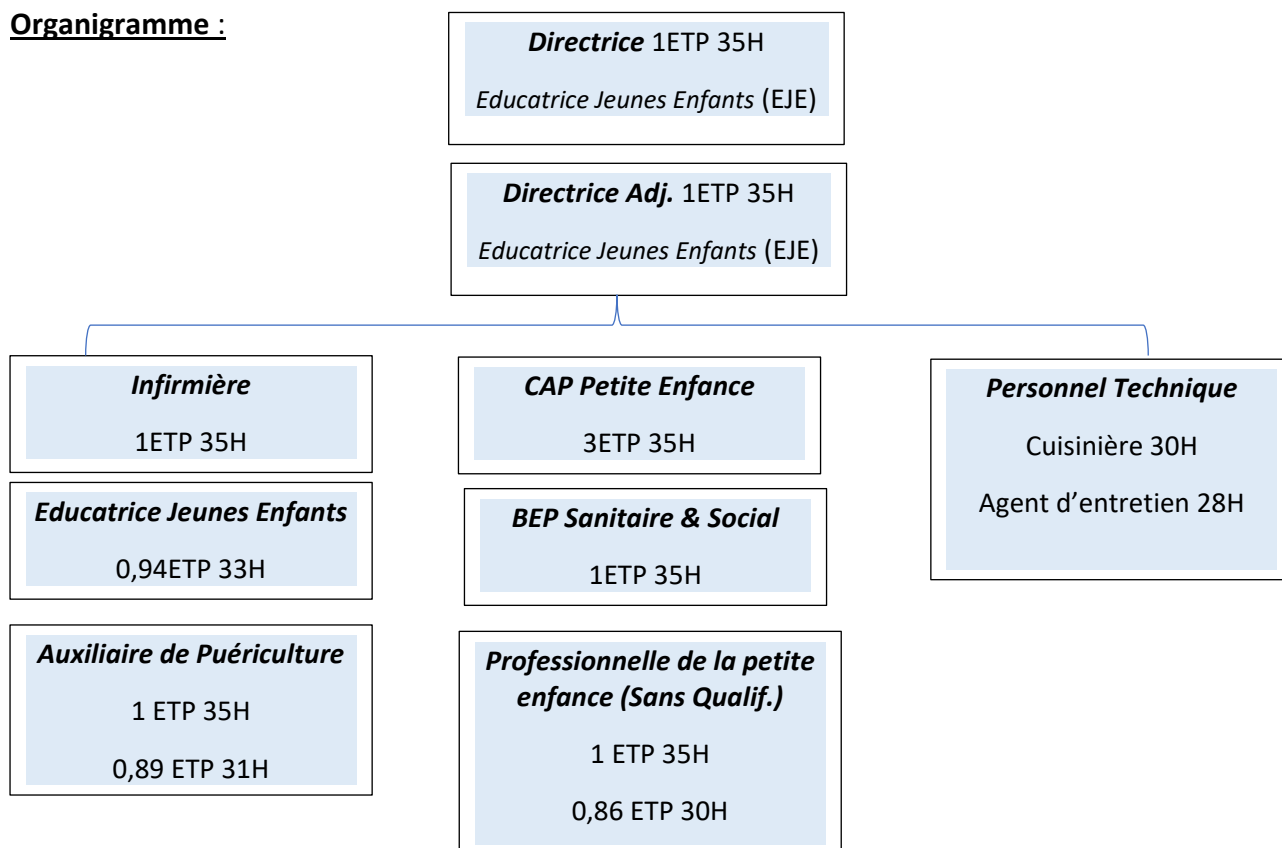
L'équipe se forme notamment au soutien à la parentalité et met à disposition de tous un lieu convivial, à l'écoute et sans jugement. Notre souhait est que chacun trouve sa place à la crèche des légendes, les enfants, les parents et les professionnels dans un climat de confiance.

d. Le personnel

Les professionnels contribuant à l'accueil des jeunes enfants au sein du multi accueil sont tous soumis au secret professionnel et à l'obligation de réserve.

L'encadrement est d'un agent pour 6 enfants en âge mélangé

Organigramme :



➤ La direction du multi accueil

- Assure l'organisation et la gestion de la structure, est garant de la qualité de l'accueil proposé aux enfants
- Veille à ce que les parents soient associés à la vie de leur enfant au sein de l'établissement
- Est attentive à l'application des dispositions du présent règlement
- Organise, sur le plan sanitaire, en lien avec le médecin référent, l'information des agents à la conduite à tenir dans un contexte de vie quotidienne et d'urgence
- Organise la continuité de la fonction de direction et s'assure que tout le personnel a connaissance des consignes et protocoles mis en place et peut s'y référer
- Coordonne l'ensemble des actions sur la base du projet social, éducatif et pédagogique de la structure
- Évalue les compétences et les besoins en formation des personnels du multi accueil
- Informe les services de PMI, après avis du médecin référent de toute suspicion de maltraitance
- Est juge de l'opportunité d'accueil de l'enfant malade.

➤ L'infirmier(e)

- Accueille l'enfant et sa famille
- Identifie les besoins de l'enfant et y répond de façon adaptée
- Est vigilant(e) à l'état de santé des enfants, en termes de suivi et de prévention, en collaboration avec le médecin référent de la structure
- Met en place les protocoles médicaux et les PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)
- Exécute les gestes médicaux d'urgence selon les procédures prévues
- Émet d'éventuelles observations

➤ **L'éducateur(rice) de jeunes enfants**

- Valorise le travail éducatif au sein des équipes
- Accueille l'enfant et sa famille
- Participe à l'élaboration du projet pédagogique en lien avec l'équipe et la direction et veille à son respect
- Identifie les besoins physiologiques, éducatifs et psychologiques des enfants et y répond de façon adaptée
- Émet d'éventuelles observations
- Fait de la prévention
- Travaille en partenariat avec les structures en lien avec la petite enfance
- Soutient la parentalité.
- L'auxiliaire de puériculture
- Accueille l'enfant et sa famille
- Veille au respect des rythmes de vie des enfants
- Identifie les besoins de l'enfant et y répond de façon adaptée
- Assure la surveillance, les soins d'hygiène et de confort quotidiens, en lien avec les familles et l'infirmière, en veillant au bien-être et à la sécurité des enfants
- Apporte des éléments pertinents dans l'observation du développement de l'enfant du fait de sa proximité et de sa qualification en matière de petite enfance
- Participe à l'élaboration du projet pédagogique

➤ **L'auxiliaire de vie**

- Accueille l'enfant et sa famille
- Identifie les besoins de l'enfant et y répond de façon adaptée
- Veille au respect des rythmes de vie des enfants
- Travaille à l'élaboration du projet pédagogique

➤ **Le cuisinier(e)**

- Assure la préparation des repas des enfants dans le respect des besoins nutritionnels quantitatifs et qualitatifs
- Est garant du respect des procédures HACCP (sécurité et hygiène alimentaire) au sein de l'établissement

➤ **L'agent technique**

- Nettoie et prépare le linge
- Désinfecte et nettoie les locaux en fonction des protocoles mis en place
- Assure la gestion et le stock des produits d'entretien et des couches

➤ **Le médecin**

- Effectue la visite d'admission pour les enfants de moins de 4 mois
- Élabore et assure le suivi des protocoles médicaux
- Assure un rôle de prévention au sein de l'établissement
- Peut examiner avec l'accord parental un enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale
- Contribue à la mise en place des PAI

➤ **Le psychologue**

- Observe les enfants
- Soutient les équipes
- Soutient la parentalité

- Réalise l'analyse de pratiques (réunions de 6h ~~annuelles~~ destinées aux professionnelles.

➤ Les intervenants extérieurs

Chaque année, sont organisés différents ateliers tels que « bébé signe ». Ce choix correspond à une volonté de l'équipe d'approfondir ses échanges avec les enfants n'ayant pas encore acquis le langage verbal.

Il est démontré qu'entendre une langue étrangère durant son enfance permet d'en apprivoiser la musicalité, c'est pourquoi une initiation à l'anglais est proposée aux enfants. Quand cette langue est liée à des moments de jeux et qu'elle est associée à un environnement familier, l'enfant a plus d'aptitude à l'apprendre en grandissant.

D'autres ateliers peuvent être aménagés, comme de l'éveil musical ou de la médiation animale.

Les animatrices de la médiathèque viennent aussi proposer des séances au sein de notre structure.

Les kinésithérapeutes et les infirmières ne sont pas admis, d'une manière générale, à réaliser leurs soins au sein de l'établissement. Cependant, la direction se réserve le droit d'étudier cette possibilité pour des situations individuelles ou spécifiques liées à une pathologie ou un handicap.

➤ Accueil de stagiaires

Le multi-accueil est susceptible d'accueillir des stagiaires, qui sont encadrés et formés par les professionnels de la structure. Il leur est attribué une tutrice (une des 2 EJE de terrain) qui sera garante du bon déroulement du stage et leur permettra d'atteindre les objectifs définis ensemble.

Une convention est signée entre l'établissement de formation du stagiaire, la structure d'accueil et le stagiaire.

L'accueil de stagiaires et la rencontre de leurs formateurs au travers d'échanges nous enrichissent.

e. La continuité de la fonction de direction

En l'absence de la directrice et de son adjointe, une procédure de continuité de fonction est assurée au sein de l'établissement.

A la fermeture et à l'ouverture, une professionnelle (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire ou infirmière) est désignée pour assurer la continuité de service. Cette dernière est en charge d'avertir la direction ou tout service compétent, selon la situation rencontrée. Dans le bureau de la direction et dans chaque section, les protocoles d'urgences sont affichés avec les numéros de téléphone.

La continuité de service

Afin d'assurer un taux d'encadrement suffisant auprès des enfants, les temps de repas du personnel sont échelonnés.

f. Le temps institutionnel

➤ Les réunions :

- Les réunions d'équipe complète se déroulent tous les 2 mois de 18h30 à 20h. Elles nous permettent d'aborder des problématiques d'équipe qui peuvent être d'ordre organisationnel, de prise en charge de l'enfant ou de mise en place de nouveaux projets.
- Une réunion d'Analyse de Pratiques Professionnelles d'une heure demie par trimestre est animée par une psychologue (4 séances). L'APP a pour but de :
 - permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents,

- professionnaliser les pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations,
- apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe,
- Un temps d'échange directrice-directrice adjointe est prévue chaque semaine.
- Un autre créneau hebdomadaire est organisé entre les 2 EJE afin qu'elles travaillent sur la mise en place de projets et favorisent l'harmonisation des pratiques.

➤ Les journées pédagogiques

Elles sont au nombre de trois par an. Elles sont dédiées à nous former et créer une cohésion d'équipe sur un thème particulier qui fédère toute l'équipe. Elles peuvent être utilisées pour repenser les espaces et leur aménagement, faire du tri, organiser la rentrée pour un meilleur accueil...

➤ La formation du personnel :

Des formations spécifiques individuelles sont proposées toute l'année à l'ensemble du personnel. Celles-ci favorisent une remise en question, une ouverture sur des nouvelles pratiques, permettant la prise en charge des enfants et familles avec encore plus de qualité, de professionnalisation.

g. La place des familles

La structure dispose d'un panneau d'affichage à l'entrée dans le sas d'accueil. Les familles y trouvent des informations ponctuelles concernant l'établissement et la vie de la commune.

Les informations concernant uniquement leur enfant sont transmises quotidiennement aux parents par les professionnels qui relatant sa journée.

La communication peut aussi se faire par mail.

En fin d'année et avant l'été ou pour fêter le départ des enfants à l'école, nous organisons des moments festifs, permettant de réunir les familles et l'équipe pour échanger et créer du lien.

Nos réflexions s'appuient sur de multiples rencontres et formations (CNFPT, conférences et échange avec les assistantes maternelles, film débat...). Elles sont proposées par de nombreux partenaires.

L'écoute, la communication et la bienveillance sont au cœur de notre projet pour rendre notre structure accueillante, chaleureuse et conviviale.

L'équipe éducative adapte sa pédagogie aux souhaits des parents pour leurs enfants. C'est pour cela que le projet pédagogique est vivant, évolutif, donc régulièrement relu et révisé.

1.2 Fonctionnement

➤ Les temps essentiels de la journée (journée type)

- 7h30-8h30 : Accueil des enfants et de leurs parents au RDC
- 8h30 : Le groupe de l'étage monte, mise en place de jeux à disposition
- 8h30 - 10h : accueil des enfants à leur étage respectif, coucher selon les signes de fatigues, préparation des activités, levers échelonnés
- 10h : proposition d'ateliers, de jeux
- 11h : fin des ateliers, début des repas échelonnés des bébés
- 11h15 : Début des repas des grands
- 12h : changes et histoires
- 12h30 : coucher des plus grands, présence d'un adulte pendant toute la sieste.
- 12h30- 14h : Accompagnement des bébés présents, début des pauses déjeuners des professionnelles, rangement, décoration...
- 14h -15h: réveil échelonné, coucher des bébés fatigués, jeux
- 15h : début des goûters des bébés

- 15h30 : goûter des grands
- 16h-18h30 : Accueil des parents, jeux, lever des bébés.

Les pratiques éducatives sont axées sur l'accueil de l'enfant et sa famille, ainsi que sur le respect des rythmes propres de chaque enfant. Nous attachons de l'importance à proposer un accueil individualisé à chaque enfant.

II. LE PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif a pour objectif de définir une cohésion dans la prise en charge des enfants afin que les principes de base nécessaires à leur construction psychique et à leur développement soient respectés. Ce projet prend tout son sens avec les observations régulières et les modes de réponses adaptés à l'enfant. En vue d'assurer le bien-être, la sécurité physique et psychique, et le respect de l'enfant au sein de la collectivité, le projet s'appuie sur les valeurs suivantes :

➤ Etablir une relation de confiance :

Nous apportons une attention toute particulière à l'accueil des familles en termes d'écoute, de respect et de communication afin d'établir une relation de confiance.

Au moment de l'inscription, un échange est organisé avec la directrice afin d'expliquer le fonctionnement de la structure et de répondre aux questions et aux éventuelles inquiétudes des parents liées à la séparation. La période d'adaptation/familiarisation individualisée permet aux familles d'appréhender l'environnement et de faire connaissance avec l'équipe.

Les parents peuvent aussi s'investir lors d'événements tels les fêtes et les moments d'échanges proposés. Lors des sorties organisées hors de la crèche, les familles sont les bienvenues pour accompagner les professionnel(le)s.

La relation ainsi entretenue avec les parents, assure à l'enfant une enveloppe sécurisante qui permet d'envisager la séparation plus sereinement.

Les transmissions quotidiennes permettent de maintenir un lien avec les familles afin d'établir une continuité entre la vie de l'enfant à la crèche et celle dans son environnement familial.

➤ Assurer à l'enfant une sécurité affective :

Les professionnels ont pour mission de répondre aux besoins de sécurité affective de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir en dehors du cocon familial.

Pour cela, leur rôle est de mettre l'enfant en confiance, le rassurer, lui donner des repères. Cela lui apporte du bien-être, lui permet de développer sa construction identitaire et de s'ouvrir aux autres.

Les repères et les rituels rythment les journées afin de rassurer les enfants. Grâce à la disponibilité de chaque professionnelle, ils vont évoluer dans un espace adapté où les jeux et les temps d'éveil sont proposés au quotidien.

➤ Garantir à l'enfant des soins adaptés à ses besoins

On entend par « soins » tous les moments où les professionnels entretiennent une relation maternelle directe en interaction avec l'enfant, comme le portage, les changes, le repas ou l'endormissement.

Le plaisir que l'enfant prend pendant ses soins et le bien-être qui en découle est primordial et favorise la constitution d'une sécurité de base, la prise de conscience de son corps et son désir d'autonomie.

Ces soins nécessitent des gestes doux, enveloppants et respectueux des capacités de l'enfant. Ils rythment la journée, ils sont individualisés et adaptés à chacun.

Chaque professionnelle fait appel à la participation de l'enfant en lui expliquant ses gestes, en commentant ses réactions et ce, quel que soit son âge.

➤ Favoriser l'éveil de l'enfant et l'activité autonome

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue ». Jean EPSTEIN

Le jeu occupe une place primordiale dans le développement de l'enfant qui peut ainsi expérimenter ses capacités, sa créativité et ses limites à travers le matériel qui lui est proposé.

Afin de favoriser le jeu et l'activité autonome, l'espace doit être contenant et sécurisant, et les professionnels doivent se montrer disponibles.

Ces temps d'éveil sont toujours proposés mais jamais imposés. L'adulte s'appuie sur les compétences de l'enfant pour que celui-ci soit toujours acteur de son jeu. Ces ateliers variés sont de nouvelles occasions d'expérimentations.

Au quotidien, l'adulte encourage l'enfant « à faire seul » en étant disponible et rassurant.

L'autonomie est étroitement liée au lien d'attachement et à la confiance en soi. Aussi, un enfant soutenu et protégé par l'adulte, se sentira davantage capable d'explorer son monde.

➤ Introduire la vie en groupe et la socialisation

Au cours des étapes de son développement, il est nécessaire que l'adulte réponde de façon adéquate aux besoins physiques et psychiques de l'enfant qui, ainsi satisfaits, le sécurise, lui donne des repères fiables, lui permettant de grandir et de s'ouvrir au monde. Ceci est d'autant plus indispensable qu'en collectivité l'enfant est très tôt confronté à une vie en groupe.

A travers les activités de groupe et des jeux aux règles simples, des ébauches de socialisation vont se constituer progressivement. A l'écoute des désirs de chaque enfant, l'adulte, par ses mises en mots, aide à la reconnaissance et la différenciation de ce qu'éprouve chacun, et permet à l'enfant de vivre une vie de groupe agréable. En effet, un enfant qui ne parle pas a besoin qu'on lui explique ce qui lui arrive ou va lui arriver. Ces échanges verbaux lui permettent de comprendre les différentes étapes du quotidien, le rassure et l'aide à mieux appréhender son environnement. Nous mettons des mots sur ses émotions...

Au fur et à mesure qu'il grandit et qu'il acquiert une base psychique, l'enfant développe sa personnalité en passant par des phases d'opposition à l'adulte qui sont nécessaires pour progresser. L'adulte pose alors des limites et des règles claires et précises. Petit à petit, l'enfant dont l'autonomie est encouragée au sein des règles, se confronte peu à peu à la réalité et à la loi. Il acquiert ainsi progressivement les notions de respect de l'autre.

Dans le cadre sécurisant de la crèche, les enfants se développent selon leur propre rythme et grandissent en gagnant en autonomie auprès des professionnelles qui les accueillent.

Ce projet est le résultat de notre réflexion sur la vie quotidienne des enfants, de l'aménagement des locaux, des jeux et activités qui leur sont proposés.

Nos orientations pédagogiques sur les différents moments de la journée :

2.1 L'accueil de l'enfant et de sa famille

Notre objectif est d'accueillir l'enfant et ses parents, de les accompagner. L'équipe doit tout mettre en œuvre pour que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe.

L'enfant qui arrive est un individu à part entière avec son histoire, sa famille (fratrie, grands-parents, famille recomposée...), ses rythmes, ses habitudes (sommeil et rituels d'endormissement, repas...).

Une attention toute particulière est accordée aux premiers moments de l'enfant et sa famille dans notre lieu d'accueil.

Il est important que l'enfant soit préparé à la séparation et découvre avec ses parents le milieu dans lequel il va grandir.

a. La première rencontre

Lors de cette première rencontre, la directrice prend le soin de bien écouter la famille, ses besoins, ses attentes et ses craintes afin d'ajuster au mieux l'accueil qui sera prodigué à leur enfant. Elle doit aussi se charger de présenter les grandes lignes du projet pédagogique ; référence pour l'équipe qui s'y réfère régulièrement.

Le dossier administratif est rempli conjointement avec la famille et tous les documents sont réunis dans le dossier enfant.

C'est avant tout un moment de rencontre ouvert et convivial où les parents se sentent accueillis et libres de parler de leur enfant, de leur choix éducatif, de leur histoire et leurs questionnements.

b. Le premier accueil : l'adaptation ou familiarisation

La période d'adaptation est un moment important pour l'accueil de l'enfant. C'est un temps progressif. Il permet de se rencontrer, de se découvrir, de prendre le temps de se connaître et de créer une relation enfant/parent/professionnels de qualité.

Cette période de découverte cruciale pour que l'enfant se sente en sécurité est adaptée en fonction des capacités de l'enfant et des parents à se séparer sereinement.

Une référente est choisie, elle est un repère pour l'enfant et ses parents. Elle se rend disponible lors des rencontres programmées avec les parents.

Cette période de découverte est individualisée selon les besoins des enfants et les possibilités des familles.

Les parents restent avec l'enfant et la référente, qui devient leur interlocutrice privilégiée.

Ce moment est l'occasion de présenter l'équipe, de découvrir le lieu et prendre connaissance des habitudes de vie et de la relation parent/enfant.

Par la suite, le rythme et la durée des moments à la crèche sont fixés en concertation avec la famille et en fonction des possibilités de la crèche (nombre d'enfants présents, horaires de la référente, rythme de l'enfant...)

En fonction des observations de la professionnelle et des retours des parents sur le comportement de leur enfant, nous adaptons également le temps de présence plus ou moins long, sans son parent et le moment d'accueil de l'enfant (jeux, goûter, sieste).

Un accueil progressif, souple et réfléchi est garant d'une bonne intégration et assurera des moments de bien-être et de plaisir de l'enfant et rassurera les parents.

Il arrive que le parent reste sur plusieurs jours si nous voyons que l'enfant ne se sent pas en sécurité.

La référente demande aux parents leurs attentes vis-à-vis de la crèche en ce qui concerne l'accueil de leur enfant et des transmissions qu'ils souhaitent recevoir.

Chaque parent est unique et les attentes varient d'une famille à l'autre.

Ces moments d'échanges sont primordiaux. La professionnelle se doit d'instaurer une relation de confiance, de respect, d'écoute sur les interrogations et inquiétudes que les parents peuvent exprimer. Chaque rencontre est l'occasion de faire réciproquement connaissance et d'apprendre à connaître l'enfant (repas, sommeil, goûts, habitudes, doudou, expressions...)

Les professionnelles ont conscience que les parents sont les premiers éducateurs. La référente ouvrira peu à peu l'enfant aux autres membres de l'équipe afin de créer d'autres liens.

c. La séparation au quotidien

➤ Les transmissions

Elles sont essentielles à notre travail, elles représentent la transition, le relais entre le lien familial et le lieu d'accueil.

Chaque arrivée et chaque départ sont l'occasion d'échanger avec les parents. Ces derniers doivent sentir que l'enfant est reconnu et considéré au milieu du groupe.

Ces temps de transmissions permettent de vivre la séparation de façon plus sereine et confiante pour l'enfant et le parent.

Lors du départ, le parent rentre dans la section pour plus de confidentialité pour nos échanges.

Pour faire des transmissions intéressantes, l'observation pendant la journée est primordiale. Les transmissions sur le sommeil, l'alimentation, la santé mais aussi sur l'humeur, ses jeux, ses relations avec les autres enfants et les adultes.

Rendre compte le plus justement de la journée de l'enfant permet aux parents de rester proches de leur enfant et de tenir compte de ses difficultés, ses préoccupations, de ses joies et de ses plaisirs.

Décrire les ressentis de l'enfant aide les parents à établir une continuité sur la journée de leur enfant.

Il est important de le valoriser. Plus les professionnelles parlent de ce que vit l'enfant plus les parents se sentent autorisés à faire de même.

Les familles sont toutes différentes et n'attendent pas les mêmes restitutions, il nous semble intéressant d'aborder ce point avec les familles. C'est aussi l'occasion de leur expliquer qu'il est possible de prendre rendez-vous afin d'avoir des échanges plus longs et/ou confidentiels lorsqu'ils le souhaitent.

Chaque enfant a un cahier individuel qui reste à la crèche. C'est un outil de travail permettant le relais continu d'informations. Il nous permet de noter des observations, notamment pour les enfants ayant des troubles du comportement.

Les parents doivent sentir une cohésion, une continuité au niveau de la prise en charge de leur enfant.

Sur la première page sont notés quelques éléments essentiels recueillis lors de l'adaptation :

Les numéros de téléphone des parents, les habitudes de sommeil, alimentaires de l'enfant et le souhait des parents sur ce qui est important pour eux lors des transmissions du soir, l'histoire de l'enfant et de sa famille.

Si les parents le souhaitent un cahier individuel qui fait l'aller/retour maison-crèche peut être mis en place pour les bébés, lorsqu'il y a des inquiétudes particulières ou lorsque l'enfant est repris régulièrement par une personne autre que les parents.

Pour certains parents, il est rassurant d'avoir un support écrit.

➤ **L'accueil du matin**

La professionnelle doit avoir une attitude avenante, souriante. Elle note ce qui lui semble pertinent : heure du dernier biberon, santé, sommeil, nom de la personne qui vient le chercher

Ces informations vont nous permettre de comprendre le comportement de l'enfant et de lui donner une réponse adaptée. Ces transmissions créent une continuité et une cohérence dans l'accueil de l'enfant.

Nous accueillons chaque enfant de manière personnalisée, nous disons « bonjour » à l'enfant en le prénommant et « bonjour » à son parent. Nous proposons à l'enfant de faire « coucou » par la porte vitrée pour dire au revoir à son parent.

La professionnelle l'accompagne lors de la séparation en verbalisant le départ des parents afin que l'enfant ne vive pas ce départ comme un abandon.

L'enfant instaure souvent un rituel qui se répète chaque jour lui permettant d'installer des repères qui lui apportent une sécurité supplémentaire. Dans cette phase de transition, le personnel doit savoir observer et s'adapter tous les jours à la situation du moment, telle qu'elle se présente pour chaque enfant.

Il est important d'accueillir l'enfant avec ses particularités : certains arrivent avec leur doudou, tétine ou autre objet transitionnel imprégné de l'odeur de leur mère qu'il est important de laisser au moment de la séparation, cet objet rassure, apaise et sécurise l'enfant.

➤ **L'accueil du soir**

Après avoir laissé le temps au parent, dans la section, de découvrir son enfant et à l'enfant de quitter ses copains et son jeu, la professionnelle restitue avec discrétion le vécu de l'enfant.

Nous faisons un compte-rendu oral des moments et événements importants de la journée de l'enfant en tenant compte des souhaits des parents. Nous leurs faisons part de nos observations.

Nous disons « au revoir » à l'enfant en le prénommant et à son parent.

L'accompagnement et le soutien à la parentalité est important pour l'équipe qui s'efforce au quotidien d'être à l'écoute des besoins spécifiques de chaque famille.

Il s'agit avant tout d'être dans l'écoute active, l'empathie et sans jugement.

➤ **La place du doudou**

Il arrive souvent qu'un enfant s'approprie un objet personnel, (mouchoir, tétine, chiffon, peluche...) qu'il transportera d'un lieu de vie à l'autre et qui l'accompagnera en permanence dans ses déplacements.

Cet objet appelé DOUDOU, lui apportera une sécurité intérieure supplémentaire dans les moments de transition et de séparation. C'est un repère affectif essentiel qui fait le lien entre la maison et la crèche.

L'enfant est le seul juge de son besoin, il doit donc pouvoir y accéder à sa guise.

Au travers de l'utilisation libre de cet objet, l'enfant apprend à se séparer en douceur de ses parents et à vivre sereinement les passages les plus délicats de son développement : poussées dentaires, apprentissage de la marche et de la propreté...

Pour les enfants n'ayant pas de doudou et pour lesquels l'adaptation est difficile, nous proposons aux parents de donner un tissu...imprégné des odeurs maternelles/paternelles.

La professionnelle peut négocier avec l'enfant pour qu'il ne l'ait pas tout le temps en lui proposant de le poser ou de nous le donner, notamment pour éviter qu'il se renferme dans sa « bulle ».

Nous nous adaptons car les enfants n'ont pas les mêmes besoins et ils n'en sont pas tous au même stade de développement, il en est de même pour la tétine.

2.2 Les soins

a. Les soins corporels

L'hygiène corporelle fait partie des besoins essentiels de la vie quotidienne. Ce sont également des moments privilégiés où l'enfant et l'adulte sont séparés du groupe et partagent un échange verbal et gestuel.

Nous veillons à respecter l'intimité de chaque enfant. En douceur et par le jeu nous les amenons à accepter les soins (changer sa couche, aller aux toilettes, prendre un médicament, nettoyer son nez...).

➤ Le change

Le temps du change est un moment relationnel important durant lequel l'enfant doit se sentir en sécurité affective et physique.

Après avoir préparé le matériel nous prévenons l'enfant que nous allons changer sa couche.

Pour les plus grands, nous disposons d'un escalier au niveau des plans de change qui permet à l'enfant de pouvoir s'installer en toute autonomie, il pourra également choisir un change debout selon sa préférence.

Le professionnel installe l'enfant confortablement sur le tapis de change et verbalise tous ses gestes. Nous le sollicitons pour qu'il soit acteur dans cet échange.

➤ L'acquisition de la propreté

En concertation avec les parents, nous poursuivons l'apprentissage en lui proposant le pot ou les toilettes et respectons son choix d'y aller ou pas.

Pour cela il doit avoir acquis la maturité de ses sphincters, c'est-à-dire en général lorsqu'il saura monter et descendre les escaliers sans se tenir, être capable de se concentrer, de se poser sur une activité. Certains enfants manifestent le souhait d'enlever la couche verbalement ou par des gestes, d'autres par imitation.

Nous ne mettons surtout pas la « pression » et dédramatisons les oublis pour éviter les blocages. C'est parfois un apprentissage délicat pour les enfants.

Nous les accompagnons aux toilettes à leur demande et proposons des temps avant et après le déjeuner, avant une sortie ou une activité, après la sieste...

Nous les invitons à tirer la chasse d'eau et à se laver les mains.

➤ Les repas

- **Le déjeuner**

Il est élaboré à la crèche par la cuisinière à partir d'ingrédients frais et de saison. Les purées de légumes sont préparées sur place. Les repas comprennent un plat, un fromage, du pain et un fruit pour les plus grands, une purée et un laitage pour les plus jeunes.

En cas d'allergie ou d'intolérance, la cuisinière adapte son menu autant que possible, sinon nous demandons au parent de le fournir.

Un tableau dans la salle à manger relate les allergies, les intolérances, régimes particuliers des enfants et habitudes alimentaires des bébés.

Les refus et le manque d'appétit sont dédramatisés pour éviter l'instauration d'un conflit entre l'adulte et l'enfant.

La cuisine se trouve au rez-de-chaussée et les enfants présents profitent des odeurs et des bruits que les adultes verbalisent. Le menu est affiché chaque jour afin que les parents puissent savoir ce que leurs enfants ont mangé.

Lors des repas, nous favorisons une ambiance calme, conviviale et agréable. Ce sont des moments collectifs, de partage et de découvertes.

Le repas pris en commun permet des expériences de socialisation (suivre des règles, rester assis, imiter, échanger, attendre...)

Pour les plus grands le repas est servi vers 11h15 sur des plateaux avec le plat, le pain, laitage /fruits et le verre d'eau. Chaque enfant peut décider de manger les aliments dans l'ordre de son choix, dessert compris. Il pourra ainsi laisser libre cours à sa curiosité naturelle et découvrir les différentes textures et goûts.

La mise en place de plateaux repas nous apporte de la disponibilité auprès des petits groupes d'enfants. Une fois le plateau préparé, nous nous installons à table avec eux. Il n'y a plus de va et vient entre le chariot et les tables, entre l'entrée et le plat principal.

Cela nous permet d'affiner notre observation et ainsi de mieux comprendre le comportement de chaque enfant face à l'alimentation.

Les enfants choisissent leur place sur une table de 4, un adulte s'installe avec eux afin de :

- * Les encourager à goûter, mais en aucun cas les contraindre ou les obliger à tout manger,
- * Les aider si besoin, l'adulte ayant une deuxième cuillère et proposant à l'enfant de faire seul
- * Échanger avec eux autour des aliments (nous nommons chaque ingrédient servi pour une découverte des saveurs, des couleurs, des goûts, du vocabulaire. Tous les sens de l'enfant sont en éveil.)

L'enfant est acteur de son repas et développe son autonomie. Celle-ci passe par la confiance accordée à l'enfant lorsqu'il dit ne plus avoir faim ou ne pas aimer.

Avant le repas nous leur faisons se laver les mains aux lavabos mis à leur hauteur, les enfants prennent leur plateau, serviette et verre. Ils se servent de l'eau seul avec une petite carafe disposée sur chaque table.

A la fin du repas, nous sollicitons également leur participation pour débarrasser leur plateau vide, distribuons un gant de toilette afin que chaque enfant puisse se « débarbouiller » mains et visage et les invitons à mettre leur bavoir et gant de toilette dans un bac réservé à cet usage.

Le repas des plus petits est donné individuellement.

Qu'il soit nourri au biberon ou à la cuillère, les regards échangés, la manière dont le bébé est porté et les paroles transmises par l'adulte associent le repas à un temps de partage.

L'appétit de l'enfant est variable d'un jour à l'autre. L'enfant a la capacité d'exprimer son niveau de faim et de satiété. Dans cette logique, les enfants ne seront en aucun cas contraints de manger ce qu'il leur est proposé.

Les bébés sont nourris à la demande, individuellement, en fonction de leur rythme et leurs capacités à patienter.

Le biberon des bébés est donné dans les bras de sa référente ou d'un relais. La professionnelle verbalise si nécessaire le temps d'attente des autres enfants.

Nous disposons de deux fauteuils d'allaitement avec une tablette amovible.

Les enfants qui tiennent assis peuvent être installés dans des sièges adaptés où leurs pieds touchent le sol.

Le lait infantile et le biberon sont fournis par les parents afin que les bébés gardent leurs repères. Les nouveaux aliments sont introduits par les parents à la maison.

Les mamans qui souhaitent continuer l'allaitement de leur enfant peuvent le faire. Nous en parlons et essayons de trouver une organisation (allaitement dans notre structure, lait remis le matin...)

- **Le goûter**

Il est servi de manière échelonnée, selon l'heure du déjeuner et du réveil. Si l'enfant dort, il ne sera pas réveillé afin de respecter son rythme.

Pour les plus grands, il se compose d'une compote, de lait, de pain beurre ou confiture.

Il se déroule dans les mêmes conditions que le repas du midi.

Pour fêter les anniversaires, nous faisons un gâteau avec les enfants ou le parent amène un gâteau industriel (traçabilité), nous chantons une chanson et l'enfant peut souffler sa bougie.

- **Les siestes**

Le sommeil est un besoin vital pour le développement de l'enfant et son bien-être.

C'est pendant qu'il dort que l'enfant grandit, que son cerveau organise sa pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. De plus, un enfant reposé est plus enclin à profiter d'activités d'éveil et de découvertes sensorielles. Le personnel respecte le rythme individuel de sommeil de l'enfant. L'équipe ne réveillera pas un enfant qui dort même sur demande de la famille (exception faite pour un rendez-vous médical).

La fiche de renseignements établie avec les parents, nous donne des repères sur les habitudes et les besoins de sommeil de chaque enfant. Le rythme de sommeil étant propre à chacun et variable, l'équipe s'adapte chaque jour à ce besoin (réveil nocturne et/ou matinal, changement de rythme...)

C'est pourquoi les transmissions et l'observation de certains signes (bâillements, frottement des yeux, des oreilles, pleurs ...) nous permettent de savoir si le moment est venu pour l'enfant d'aller se reposer.

Nous couchons les bébés dès les premiers signes de fatigue.

Nous les prévenons que le moment est venu d'aller faire une sieste et après un petit câlin nous les posons dans leur lit, sur le dos avec leur doudou et/ou tétine. A leur réveil, nous notons les heures de siestes sur leur cahier.

Les plus grands sont couchés après le repas vers 12h30. Nous leur proposons de se déshabiller. Pour les préparer à la sieste nous leur lisons une histoire avant de les inviter à aller dans « leur chambre ».

Les temps de sieste des plus grands sont surveillés avec la présence d'une professionnelle dans les chambres. Ils sont installés sur des lits individuels et bas afin de favoriser leur autonomie.

Les chambres sont regroupées à l'écart de la zone de vie pour favoriser le calme.

Chaque enfant en accueil régulier a son propre lit afin qu'il ait tous les jours les mêmes repères (prénoms notés au-dessus des lits). Pour les enfants accueillis occasionnellement, nous essayons de leur donner un maximum de repères de couchages (surtout pour ceux qui nous montrent qu'il est difficile de changer de lit).

Nous veillons régulièrement sur le sommeil de chacun par la vitre placée sur les portes. Par mesure de sécurité, toutes les 15 min environ une professionnelle vient vérifier si tout se passe bien dans chaque dortoir (une feuille de surveillance est à leur disposition sur chaque porte).

Les enfants ne dorment pas dans la pénombre pour faciliter cette surveillance.

Les chambres les plus éloignées disposent d'un babyphone en plus.

Cette vigilance nous permet aussi de lever les enfants réveillés, de calmer des pleurs pour éviter le réveil des autres couchés dans la chambre.

Le sommeil en collectivité est parfois difficile. Nous respectons le rythme de chacun.

En cas de nécessité pour le parent (RDV...), une professionnelle se charge du réveil pour éviter de déranger les autres enfants qui se reposent, si l'enfant est seul dans la chambre nous proposons au parent de venir le réveiller.

Si le parent n'a pas de contraintes, nous lui proposons de le prévenir dès son réveil.

2.3 Les propositions d'éveil

Afin de favoriser le développement psychomoteur et l'épanouissement de l'enfant, le personnel propose des activités en adéquation avec le projet pédagogique, tout en respectant le rythme de l'enfant. Aucune production n'est demandée à l'enfant, le plaisir prime sur la finalité de l'activité. Ces temps ne sont pas proposés de façon systématique. Nous accordons une grande importance aux jeux extérieurs (dès que le temps le permet), ainsi qu'aux jeux.

Pour les plus petits, la découverte sensorielle est primordiale dans leur développement, aussi un travail est fait sur l'aménagement de l'espace.

L'équipe respecte le rythme de l'enfant et ne devance pas ses acquisitions, notamment motrices. L'équipe travaille sur la « motricité libre ». Cela permet à l'enfant d'acquérir plus de confiance en lui. Le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et de ne surtout pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul, ni en sortir. Le professionnel est là pour l'accompagner dans ses découvertes, mais il ne fait pas les choses à la place de l'enfant.

Le jeu est une activité spontanée de l'enfant. Il favorise l'exploration, la sensation, la communication, la stimulation et surtout le plaisir.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant, à la construction de son individualité et à sa personnalité.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue » Jean Epstein

a. L'aménagement de l'espace

Les locaux de la crèche sont aménagés pour permettre aux enfants d'évoluer en toute liberté et sécurité.

Cet aménagement réfléchi se base sur nos connaissances des jeunes enfants et des différentes observations effectuées.

Le mobilier et les jeux sont adaptés. Les enfants peuvent s'asseoir et se lever seuls, prendre certains jouets et choisir un livre à leur disposition.

Pendant les moments de jeu, les adultes sont assis au sol autant que possible, bien visibles de chaque espace et disponibles. Ils sont un repère et leur regard bienveillant et encourageant est garant de la sécurité physique et affective des enfants qui se sentent considérés et en sécurité. Le positionnement des professionnelles est un véritable régulateur de la répartition des enfants dans l'espace et des interactions entre eux, il observe, pose des mots, il explique, rassure ou stimule selon les situations.

Chaque espace est pensé grâce à l'observation des professionnels et selon l'évolution des enfants dans la structure. L'aménagement n'est pas statique et peut évoluer selon le groupe d'enfant et leurs intérêts du moment.

Toutefois lorsqu'une organisation est fixée, l'enfant retrouve chaque matin les mêmes espaces aménagés de la même manière pour y trouver des repères et pouvoir reprendre ses jeux des jours précédents.

Ainsi chaque groupe dispose d'une structure de motricité amovible (moteur), d'un espace dînette avec petits meubles (jeux symboliques), d'un espace douillet lecture, de tapis avec jeux de construction, de jeux de transvasements, d'encastres et d'un espace pour les bébés.

On y trouve aussi une salle pour les repas et les activités comme le dessin ou la peinture, un espace pour changer les couches avec des toilettes et lavabos et plusieurs chambres.

Dans chaque groupe **un espace est réservé aux plus petits.**

En fonction du nombre d'enfants et de leur âge, cet espace peut être clos de barrières qui permettent à l'enfant de se mettre debout et d'être protégé des mouvements incontrôlés des plus grands.

Il est modulable et peut-être aussi un espace ouvert délimité par des tapis au sol que les bébés peuvent quitter s'ils veulent partir en exploration.

Le sol du coin bébé est recouvert d'un tapis ferme qui permet à l'enfant de prendre appui pour se retourner ou se mettre assis.

A la disposition des bébés des hochets, des livres de tissus variés et colorés qui motivent leur curiosité et leurs efforts pour se déplacer.

Cet espace se veut douillet, sécurisant mais aussi stimulant et permettant un contact avec les plus grands.

Un espace extérieur, composé de deux jardins séparés, donne la possibilité aux enfants de développer leur capacité motrice et sensorielle (draisiennes, brouettes, ballons toboggans, pelouse, bac à sable). Ce jardin est contigu à un parc.

La cour a été réaménagée dernièrement avec un tracé sur la partie bétonnée (parcours) et une structure en bois a été installée.

En partenariat avec une jardinerie nous bénéficions des dons de fleurs, de fraises, de plantes aromatiques...les enfants participent aux plantations et pourront récolter le fruit de leur « travail » et y goûter. Ces bacs potagers se trouvent dans un 2ème espace clos et séparé.

Nous mettons à disposition des éléments de la nature (menthe, pomme de pins, feuilles sèches, herbes aromatiques...) afin de diversifier les possibilités de jeux.

Dans ce cadre privilégié, les enfants découvrent et observent les arbres, les plantes, les insectes, fourmis et escargots, les passants et les chiens.

La vie et les travaux dans le parc sont une ouverture sur la ville et éveillent leur curiosité.

b. Des jeux et des activités variés et adaptés

La crèche des Légendes est un lieu d'accueil et d'éveil pour les enfants. Nous leur proposons différentes activités qui stimulent leurs sens, leur imagination, leur créativité et leur autonomie.

L'enfant choisit parmi les activités proposées mais jamais imposées. Il est libre de refuser de participer en préférant observer. Il peut passer de l'une à l'autre à sa convenance et à son rythme et décide d'y participer ou de la quitter lorsqu'il le souhaite.

Les activités proposées tiennent compte du niveau de développement de chaque enfant et de ses envies. C'est l'enfant qui fait, qui crée et qui agit. Le plaisir, la découverte et l'expérience qu'il va en retirer priment sur le résultat obtenu.

La possibilité de se déplacer dans différents espaces permet des occasions de rencontres, d'imitations, de courses poursuites, de coopérations et d'expériences.

Les enfants explorent, expérimentent grâce au matériel et jouets mis à leurs dispositions et aux jeux qu'ils inventent. Ils apprennent ainsi à vivre ensemble.

Pour faciliter les contacts, les interactions entre les enfants et avoir plus d'espaces d'expressions, nous privilégions les petits groupes.

Il est important pour l'enfant de le prévenir de la fin d'une activité afin qu'il puisse finir sans être frustré.

Les enfants se répartissent spontanément dans les différents espaces proposés ou attendent leur tour pour participer.

Les adultes sont attentifs et disponibles. Ils sont garants des règles et interdits à respecter.

A chaque transition vers un autre moment, nous invitons les enfants à participer au rangement, à nettoyer les tables si besoin avec l'aide de l'adulte et les félicitons de l'avoir fait.

Tous ces moments d'éveil sont des temps d'échanges qui créent de la complicité, du plaisir et stimulent l'imaginaire.

Certaines activités comme le dessin, les collages, les puzzles et jeux d'encastrement entraînent la motricité fine.

Le toucher est particulièrement stimulé lors des activités de **manipulations** (pâte à modeler, pâte à sel, jeux d'eau, argile, fécule de maïs, tissus, plumes...). Ces multiples expériences permettent de découvrir et nommer des sensations, le dur, le mou, le froid, le chaud, le doux, le rugueux...

Marcher pieds-nus développe aussi le sens du toucher, contribue à une bonne posture, muscles la voûte plantaire, les chevilles.

Remplir, transvaser, cacher, accrocher, décrocher sont autant d'activités qui permettent à l'enfant d'appréhender le monde qui l'entoure et de le maîtriser.

Les jeux moteurs (toboggan, sauter, s'envelopper de tissus, parcours ~~moteur, ballons...~~) apprennent à se repérer dans l'espace (devant, derrière, dessous, se baisser, entrer, sortir, monter, escalader...), la salle de motricité permet à l'enfant une prise de risque mesurée, de prendre conscience de son corps, ses limites et ses capacités et à mieux les maîtriser.

La découverte et la manipulation d'instruments de musique, de chant avec les enfants sont toujours des moments riches en sensations et plaisirs. La musique accompagne les moments de danse mais aussi les moments plus calmes de relaxation. Ce sont pleins de petits moments privilégiés entre l'adulte et l'enfant.

Les chants et les comptines (jeux de doigts, marionnettes), les livres développent le langage, l'ouïe, l'imagination.

La musique est pour le tout-petit un élément essentiel à son développement cognitif. Écouter différents sons, se familiariser avec un rythme et manipuler un instrument de musique, sont des moments clés qui permettent au jeune enfant de mieux appréhender le monde qui l'entoure.

L'accès aux livres permet aux enfants de se familiariser tout petit avec cet objet si riche et souvent un peu magique.

Les enfants peuvent organiser leurs jeux, que ce soit des jeux d'**imitation** appelé aussi jeux symboliques « faire comme » (dînette, docteur, maman et papa...) qui permettent à l'enfant de mieux se comprendre et de mieux comprendre ce qui l'entoure, d'apprendre à maîtriser ses angoisses (agressivité, séparation), de donner libre cours à son imagination.

Afin de favoriser l'égalité entre filles et garçons, nous les encourageons à reconnaître leurs émotions, à les exprimer avec des mots. Nous évitons les phrases stéréotypes (fort comme papa...), nous portons une attention particulière au choix des livres...

Une formation en équipe nous semble indispensable pour progresser sur ce thème.

Il existe aussi des jeux de **construction** (briques géantes, Duplo) qui leur demandent attention, précision, réflexion et patience.

Des jeux **moteurs** (structure, ballons, des cartons, jeux à tirer, papier à déchirer, des tissus dans lesquels s'enrouler...) répondent aux besoins de bouger, sauter, escalader.

Cette liste est infinie tant l'imagination des enfants est grande.

c. Les sorties

La crèche des Légendes se veut un lieu ouvert où les sorties, à pied, en poussettes sont régulières. (Cf Protocole sortie)

Une fois par mois environ, la **médiathèque** organise des séances « bébé bouquine ». Nous allons très régulièrement dans ce lieu accueillant, adapté et aménagé pour les tous petits.

Nous y faisons des rencontres (enfants, parents, assistantes maternelles) pour des lectures, comptines, chansons.

Les enfants choisissent et empruntent des livres.

Dès que le temps le permet, nous sortons au **marché**, acheter du pain, voir les animaux, aller au parc sur les jeux, ramasser des feuilles...

Toutes les sorties sont propices aux rencontres et découvertes.

Des spectacles sont organisés par le RPE lors de la semaine petite enfance, la CAF ou par la Mairie.

Des rencontres ont lieu au Centre Socio Culturel en collaboration avec le RPE ou nous participons avec des Assistantes Maternelles à des séances de découverte musicale, de motricité, de jeux d'eau...

Nous essayons de nous rendre aux expositions de peinture à la chapelle St Joseph ou au musée du Léon.

Proposer aux enfants un espace d'exploration riche et varié permet à chaque enfant de développer une activité autonome et réfléchie. Il est ainsi acteur de son développement.

III. PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Situé en plein cœur du bourg de Lesneven, le multi-accueil s'intègre dans la vie de la commune en permettant à toutes les familles de pouvoir y accéder à pied, en transports en commun ou en voiture.

Notre cour est entourée d'un joli parc arboré et fleuri.

Le Multi Accueil se trouve à proximité de la médiathèque, de l'établissement Diwan, du collège St François Notre Dame, en face de la salle L'atelier.

La crèche des Légendes se veut un lieu chaleureux, sécurisant mais aussi tourné vers l'extérieur.

Sur notre territoire les familles ont divers moyens de garde :

-L'accueil collectif :

- MAC Le petit Prince à Ploudaniel
- MAC crèche des Légendes à Lesneven
- Micro crèche Brin d'éveil à Plouider
- Micro crèche à Guissény

-L'accueil individualisé ou assistant-e maternel-le :

- MAM les fées Madigou
- MAM Le monde des Merveilles à Kerlouan
- MAM Chapi Chapo à St Méen
- Mam la fontaine des petits pas à Kernouës

- Deux associations d'assistant-es maternel-les :

- Nid Anges Lesneven et Folgoët
- Les P'tits Pagans : Kerlouan, Plounéour- Brignogan-Plages.

Un relais petite enfance installé au centre socio-culturel de Lesneven permet aux familles de s'informer sur les modalités de garde, les disponibilités des assistantes maternelles ou les questions relatives à l'emploi d'un salarié, en fonction de leur lieu d'habitation et leurs besoins.

Le taux de natalité pour les enfants de Lesneven varie selon les années, les données sont transmises par l'Etat Civil de la commune.

ANNEE	2022	2023	2024
Nbre de naissances	57	43	63

Développement durable :

Le respect et la préservation de l'environnement pour le citoyen de demain sont des valeurs qui nous tiennent à cœur.

C'est pour cette raison que nous avons adopté différentes mesures :

L'agent de service a été formé au bionettoyage et certains membres de l'équipe ont participé à la formation « jouer avec ce que nous offre la nature ».

Nous avons remplacé le papier à usage unique pour s'essuyer les mains, par des serviettes de toilettes récupérées et découpées.

Il n'y a plus de bouteilles d'eau en plastique, les enfants boivent l'eau du robinet.

Pour les jeux, nous utilisons des matériaux naturels (pommes de pins, cosses de cacao, coquillages, bambou, feuilles, fleurs...) et de récupération (boîtes, cartons, tissus, chapeaux, bonnets pour se déguiser...). Nous réutilisons des contenants pour créer des activités.

Nous avons reçu des dons de magasins de jardinage pour développer notre potager, de l'imprimerie pour du papier à dessiner, de vêtements pour avoir des rechanges pour les enfants.

A travers notre jardin potager, c'est un éveil des sens qui est proposé aux enfants.

Ils découvrent, expérimentent, manipulent, font une découverte de la flore et de la faune (différents insectes).

Les parents sont mis à contribution s'ils le souhaitent, pour nous apporter des graines, des plants, fleurs que nous plantons avec les enfants.

Grâce au récupérateur d'eau de pluie que nous allons installer, nous aurons la possibilité d'arroser notre petite production, ainsi que nos fleurs.

Nous avons installé des mangeoires fabriquées à l'aide de bidons et planches récupérées et transformées ce qui permet aux enfants de découvrir et observer différentes espèces d'oiseaux.

CONCLUSION

Le projet d'établissement de notre crèche permet d'en expliquer le fonctionnement, l'organisation et comment la place de l'enfant a été prise en compte de manière centrale en s'appuyant sur les grands principes de la charte. Notre souhait est que chacun trouve sa place à l'Crèche des légendes, les enfants, les parents et les professionnelles, dans un climat de confiance. Ce projet a été établi, réfléchi en équipe pluridisciplinaire pour accueillir l'enfant dans sa globalité sans oublier sa famille.

Le choix d'une gestion en régie municipale est un choix marquant du fort investissement de la commune dans l'outil. Une équipe structurée de professionnels qualifiés permet un accompagnement des enfants dans les meilleures conditions de sécurité pour permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme dans un cadre bienveillant. Les élus ont aussi souhaité que l'établissement prenne pleinement en compte les dimensions sociales et environnementales.

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

